



LE SERVICE PENITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION DE GRASSE SE MOBILISE

Depuis trois mois, les personnels de la filière Insertion et Probation sont mobilisés massivement et revendiquent la reconnaissance pleine et entière des missions d'Insertion et de Probation au sein de l'Administration Pénitentiaire. Réuni le 27 mai 2016 en Assemblée Générale, le SPIP de GRASSE, personnels syndiqués et non syndiqués Milieu Ouvert et Milieu Fermé, rejoignent le mouvement national.

Durant ces trois mois, l'Intersyndical a rencontré le Ministre de la Justice, les conseillères Justice du Président de la République et du Premier Ministre : toujours rien de concret au-delà de leurs déclarations d'intention accompagnées sur les terrains d'intimidation et de menaces formulées par notre Administration.

- Parce que le **SPIP** participe à l'exercice des missions régaliennes de l'État
- Parce que le **SPIP** exerce une mission de service public
- Parce que le **SPIP** participe autant à la prévention de la récidive qu'à la sécurité publique
- Parce que le **SPIP** participe à la lutte contre la radicalisation
- Parce que les compétences et le professionnalisme des personnels de la filière Insertion et Probation ne sont toujours pas reconnus sur le plan statutaire et indiciaire

Nous exigeons l'ouverture de réelles négociations statutaires avec :

1. une augmentation de la prime de sujétion spéciale pour l'ensemble de la filière, comme cela est le cas pour les autres personnels pénitentiaires
2. l'accès à la catégorie A comme nous le permettent nos missions
3. un plan de recrutement massif permettant un véritable renforcement des ressources humaines

Nous dénonçons l'exclusion des Personnels d'Insertion et de Probation des mesures indemnitaires exceptionnelles décidées en décembre 2015 par la Direction de l'Administration Pénitentiaire.

Le SPIP de Grasse participera donc à la journée nationale de mobilisation le 09 juin 2016 et interpellera tout au long de la semaine du 6 au 10 juin 2016

nos élus : parlementaires, sénateurs, maires
ainsi que la presse locale et les médias régionaux.

..... Port d'un brassard et banderoles

La reconnaissance de l'ensemble des missions de l'Administration Pénitentiaire passe par la reconnaissance de l'ensemble des personnels qui la porte !